

L'université de Toulouse : ses origines médiévales



*Sceau de
l'université
de Toulouse*

*« Des partisans de l'hérésie
apportaient la contradiction ... »*

Guilhem Pelhissou

Le mois d'octobre marque traditionnellement la rentrée universitaire tant à Toulouse que dans les autres grandes villes d'Occitanie. Mais sait-on pourquoi et comment fut fondée l'université de la ville rose en 1229, juste après le traité de Paris, qui mit fin à vingt années de guerres atroces lors de la « croisade contre les Albigeois » ?

Avant cette date, il existait à Toulouse deux écoles où enseignait un « *capiscol* » ; un enseignement d'ailleurs médiocre et peu suivi. Pour lutter en outre avec plus d'énergie contre les prétendus « hérétiques », le futur Saint-Dominique avait proposé de faire « descendre » des professeurs de Paris ; ils refusèrent !

A la fin du XII^e siècle, maîtres et étudiants s'étaient regroupés en corporations indépendantes du clergé local, mais les professeurs étaient toujours des clercs liés à la papauté.

« L'ordre nouveau »

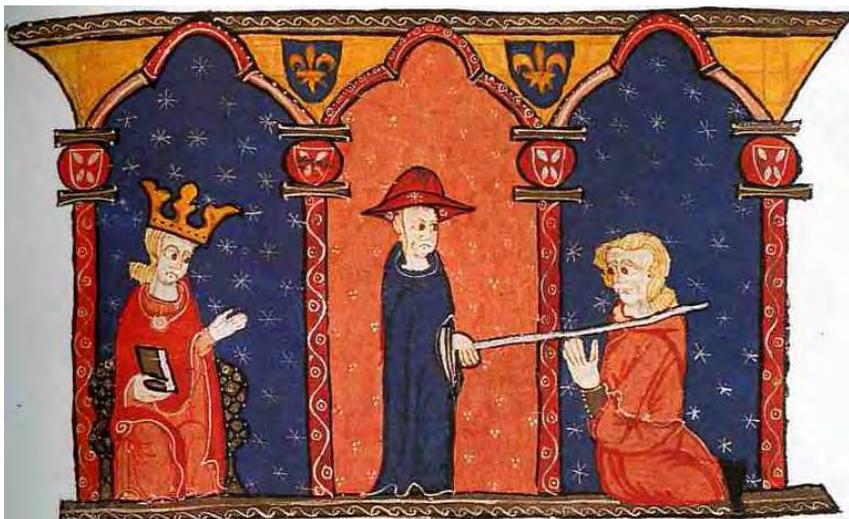
A la fin de l'année 1228, les populations du Comté de Toulouse étaient épuisées par les années de guerres que leur avait imposées la France capétienne. Alors le comte Raimon VII décida d'envoyer à Paris Elie Guérin, abbé de Grandselve, pour négocier une « paix des Braves » et sauver ce qui pouvait l'être encore. Les tractations se poursuivirent jusqu'en mars 1229 et se concrétisèrent par un projet de traité rédigé à Meaux en présence des deux parties. Mais le 12 avril à Paris, Raimon VII découvrit avec stupéfaction les clauses impensables d'un traité revu et corrigé par le cardinal Romain de Saint-Ange, conseiller intime de Blanche de Castille. Un traité de la honte qui mettra les terres occitanes « en coupe réglée », après une croisade qui inaugura la longue série des conquêtes coloniales de l'Île de France vers le sud de Paris. Une expansion territoriale française qui se prolongera jusqu'au XX^e siècle, sous tous les régimes ... En 1960, ne parlait-on pas encore de « la France une et indivisible de Dunkerque... à Tamanrasset » ?

*Sceau de
Raimon VII*



Bref Raimon VII en chemise et en braie, les pieds nus et la corde au cou, fut conduit à Notre-Dame de Paris pour signer la mort de son pays et de sa civilisation de « *paratge* » : « *C'était pitié que*

de voir un tel homme, qui avait résisté si longuement à tant d'hommes et de nations, être mené nu, en chemise et en braie, et les pieds nus, à l'autel... », écrira le chroniqueur Guilhem de Puylaurens.



Raimon VII flagellé par Frangipani devant Louis IX dit « saint »-Louis

Parmi les trente deux clauses de ce traité de Paris, qui causera l'humiliation et l'abandon d'un peuple, on relève le démantèlement de trente et un châteaux et villes fortifiées ; l'occupation de dix autres par des garnisons royales durant dix ans aux frais du comte ; l'organisation de la délation payée ; l'enlèvement comme otage de la petite Jeanne de Toulouse, unique héritière du comte, qui fut mariée d'office à un frère du roi ; des dommages de guerre exorbitants à payer à la couronne et des amendes considérables en faveur de l'église ; l'annexion à terme de tout le comté à la France ... et aussi la création d'une université à Toulouse, destinée à réprimer les contestations de l'« ordre nouveau » établi par les vainqueurs du nord français sur le « midi » occitan. Le troubadour Bernat de Labarte qualifie cette « paix de clercs et de Français », « de honteuse paix d'où vient plus de mal que de bien : *D'avol patz ven mais mals que es* ».

Dès novembre 1229, le cardinal-légit Frangipani Romain de Saint-Ange convoqua à Toulouse un concile destiné à rédiger quarante cinq canons pour « *purger de la dépravation hérétique ce pays quasiment vierge par la foi, et à y maintenir la paix* ». Il fut demandé entre autres aux prêtres de chaque paroisse de prêter serment et de rechercher les hérétiques activement en perquisitionnant partout. Ce fut une véritable « police assermentée » qui se mit à l'œuvre : gardes à vue arbitraires, délation obligatoire et payée, destruction de tous les lieux où ont séjourné des « coupables » d'hérésie, le bûcher pour certains suspects vivants ... ou même morts que l'on déterre. L'horreur !

Une rentrée universitaire difficile

Le jeudi de l'Ascension 24 mai 1229, soit quelques semaines à peine après la signature du traité de Paris, Hélinand de Froidmart, vieux moine cistercien du Beauvaisis, prononça en l'église Saint-Jacques un sermon tonitruant, qui marquait la « rentrée universitaire » pour la nouvelle université toulousaine. Ce personnage importé de France était un ancien trouvère de la cour de Philippe-Auguste, tout comme Foulques l'évêque de Toulouse était un ancien troubadour marseillais aux poésies licencieuses souvent raillé par la cour du comte.

Hélinand avait la réputation d'un prêcheur intransigeant et même quelque peu obscurantiste. Il faut se méfier, d'après lui, de la science et de la philosophie qui sont l'œuvre du diable ! On le voit, les choses n'ont pas traîné. Le cardinal Frangipani avait fixé le but précis de cette nouvelle université en pays conquis : « *extirper les restes de l'albigisme et restaurer la saine doctrine orthodoxe* ».

Pour mener à bien cette mission de « colonisation intellectuelle de la ville occitane », comme l'écrit Michel Roquebert, il était prévu un recrutement de quatorze maîtres, tous issus de Paris, dont quatre en théologie, deux en droit canon, deux ès-arts libéraux et deux en grammaire ... et leurs salaires fixés par le traité

de Paris étaient laissés à la seule charge du comte de Toulouse. En effet, sur les 24000 marcs d'argent que celui-ci devait donner aux Français comme dommages de guerre, 4000 étaient réservés pour le traitement des quatorze professeurs durant dix ans.

Un maître devant ses étudiants



Il se trouve que les professeurs de Paris étaient en grève depuis avril 1229 et que ce mouvement était appelé à durer deux ans... C'était l'occasion de recruter des enseignants parisiens pour Toulouse. Mais il ne semble pas que les offres pourtant alléchantes les aient particulièrement séduits.

Parmi les rares maîtres qui acceptèrent d'enseigner à Toulouse, voici le Dominicain Rolland de Crémone. Excellent théologien, mais aussi médecin curieux de toutes les sciences, il était fin connaisseur de la philosophie d'Aristote comme des philosophes juifs et arabes.

Il venait à Toulouse en pays conquis pour combattre toute dissidence avec la plus extrême fermeté : la traque, les arrestations arbitraires, les bûchers étaient ses moyens d'action coutumiers. Il

n'hésitait pas à déterrer les morts soupçonnés d'hérésie pour les brûler et il faisait détruire leurs habitations...



Hérétique condamné au bûcher (Toulouse – 1296 – B.N.)

Autant dire que les Toulousains et leurs capitouls n'attendent pas longtemps pour manifester leur hostilité à ces pratiques barbares. Nombreux étaient ceux qui assistaient aux cours de ces maîtres étrangers pour les chahuter et contester leurs argumentations : *« Des partisans de l'hérésie apportaient la contradiction et, en entendant leurs paroles insolites, se moquaient fréquemment d'eux ... »*, écrira le dominicain contemporain Guilhem Pelhisson.

Bref les manifestations d'hostilité contre ces professeurs, considérés comme « un corps étranger au service de la normalisation des esprits », étaient devenues si fréquentes et dangereuses que ces maîtres préférèrent quitter la ville et regagner

la France au début de 1233. Le comte Raimon VII avait d'ailleurs cessé de les payer. L'enseignement de la théologie trop longtemps associé à la lutte idéologique contre les hérétiques ne sera plus dispensé que dans le couvent des Dominicains aux Jacobins.

Dès lors, l'université de Toulouse s'occitanisera avec des maîtres du pays, qui développeront l'enseignement des Lettres et des Sciences, du droit civil et de la médecine.

Cependant il faudra attendre le XIV^e siècle pour voir l'université toulousaine prendre un essor appréciable et se placer sur un pied d'égalité avec celle de Paris. Vers 1378, elle comptera un effectif d'environ 2000 membres, avec un recrutement essentiellement en Aquitaine, même si l'on notera quelques étudiants d'autres régions, comme des Limousins, mais aussi des Anglais, des Allemands et surtout des Espagnols.

Les premiers collèges et leurs vestiges

A partir du XIII^e siècle, vingt-cinq collèges furent créés à Toulouse. La plupart étaient situés dans le faubourg de Saint-Sernin. On peut en voir aujourd'hui quelques vestiges :

- Au n°38 de la rue du Taur : le collège Maguelonne, devenu l'hôtel Mazzoli au XIX^e siècle.
- Au n°56 de la rue du Taur : le collège des Périgourins.
- Rue de l'Esquile : un collège qui devint municipal au XVI^e siècle.
- Place Saint-Sernin : le collège Saint-Raymond, bien connu aujourd'hui pour abriter le musée de Protohistoire et des Antiquités romaines.
- Collège de Foix (dans la rue du même nom), du nom d'un cardinal-légat d'Avignon. Le pape Benoît XIII vendit à ce collège une collection de manuscrits enluminés, qui furent rachetés au XVII^e siècle par Colbert et que l'on peut voir aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de Paris... centralisation oblige !



Vestiges du 56 rue du Taur à l'ancienne Bibliothèque Universitaire





Collège Saint-Raymond devenu musée des Antiques de Toulouse



Inscription sur un mur du collège de l'Esquile



*Vestiges actuels
du collège de Foix*



Si la haute aristocratie avait ses précepteurs pour sa progéniture, si la petite aristocratie et la bourgeoisie aisée avaient les moyens de payer des études à l'université ou dans ces collèges à ses enfants, il n'en était pas de même pour les « écoliers » pauvres qui étaient souvent laissés à la rue. C'est pour ces derniers que furent créés les premiers collèges, sortes de pensions qui assurèrent bientôt un enseignement parallèle à celui de l'université.

Pendant on sélectionnait les jeunes pauvres qui ne devaient être « *ni handicapés, ni éclopés, ni pestiférés* » ... A l'université et dans les collèges, la formation assurée atteignait la licence, la maîtrise et le doctorat. Elle débouchait en général sur des emplois d'église, de l'administration royale ou municipale et aussi du milieu des affaires.

L'enseignement de la théologie à Toulouse fut confié, même après 1235, aux « bons soins » des Dominicains placés au-dessus de l'autorité des évêques : ils mirent sur pied le triste et non moins célèbre office de l'inquisition, une machine policière infernale qui va écraser l'Occitanie et briser les consciences, avant de répandre ailleurs en Europe son fanatisme le plus sordide. Cette activité des inquisiteurs s'éteindra presque à la Révolution. Mais leurs méthodes feront merveille dans les régimes totalitaires du XX^e siècle.

Toutefois, archéologiquement parlant, on pourra toujours visiter le cloître et l'admirable « palmier » des Jacobins de Toulouse, pur chef-d'œuvre du gothique occitan de l'église-mère des Dominicains, qui conserve les reliques de Saint-Thomas d'Aquin.

Jòrdi LABOUYSSE



**Le « palmier » des Jacobins,
chef-d'œuvre du gothique occitan**